Les conditions de détention particulières des policiers incarcérés dans l'affaire Zecler : menacés de représailles, ils ont besoin d'une protection constante

06/12/2020 à 21h45



INFO LE FIGARO – Placés en détention provisoire après avoir passé à tabac le producteur de rap Michel Zecler, les deux fonctionnaires auront besoin d'une protection constante, en raison de l'hostilité dont ils font l'objet.

Une décision «*rarissime*», souffle une source policière. Ulcéré par le «*déferlement de haine*» subi par ses collègues après l'affaire Zecler, notre interlocuteur n'en «*revient toujours pas*» de l'incarcération de deux d'entre eux après le passage à tabac du producteur de rap. Le procureur de la République de Paris, Rémy Heitz, dit avoir fait ce choix afin d'«*éviter un risque de concertation entre les auteurs ou de pressions sur les témoins».* Accusés d'avoir tabassé le directeur du label Black Gold Corp lors d'une interpellation dans ses studios du 17e arrondissement de Paris, quatre fonctionnaires ont été mis en examen. Trois pour violences volontaires en réunion, propos à caractère raciste et faux en écriture publique. Le quatrième

uniquement pour violences volontaires, après avoir jeté une grenade lacrymogène.

(…) Conformément aux réquisitions du procureur de la République, ils n'ont «*ni le droit de se voir, ni de se croiser. Ils ne communiquent pas entre eux*», confie une source informée.

(…) Leur fonction nécessite une protection particulière. «*C'est le type de public susceptible de subir des représailles par les autres détenus*», souligne-t-on. Les nouvelles vont vite dans les maisons d'arrêt. «*Ils sont tous au courant que ceux qui ont frappé Zecler sont là*», affirme notre source.

(…) Le Figaro